

# CHIEN MON AMI

# DOLE



Dimanche 2 Mars 2025

Exposition en intérieur  
Dolexpo  
1, rond point des Droits de l'Homme  
39100 DOLE



CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS INTERNET [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) :

le 14 février 2025

Engagements par voie postale clôture le 10 février 2025, date de réception chez cédia.

Engagements par courrier à envoyer accompagnés de  
votre règlement à l'ordre de l'ACT FRANCHE COMTE :

chez CEDIA - Exposition de DOLE  
8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Renseignements : [scfranchecomte@gmail.com](mailto:scfranchecomte@gmail.com)

Buvette & Restauration rapide

Les engagements peuvent être arrêtés avant la date de clôture - Ne tardez pas à vous inscrire !  
A voir également sur CEDIA : CSAU Dimanche 2 Mars & Confirmation sans Exposition Samedi 1er Mars

## 2 Rings d'honneur !

1er Ring d'honneur le matin 11h 15 à 13h30

Jeunes présentateurs (concours non officiel)

Païres, Couples, Bests Baby Puppy, Jeune & Vétérân

### Classes jugées le matin :

Baby, Puppy, Jeune & Vétérân

### Classes jugées l'après midi

Intermédiaire, Ouverte, Travail & Champion

2ème Ring d'Honneur L'après midi 16h 30 à 18h

Best Reproducteur et Affixe

Bests groupe Adultes & Challenges

Best in Show

Horaires de jugement & E-carte sur CEDIA

8 Jours avant la manifestation

## Récompenses

### Sur les Rings d'Honneur :

Aux meilleurs:

Baby de chaque Race

Meilleur Jeune de chaque Race

Meilleur Vétérân de chaque Race

Meilleur Jeune de chaque Groupe

Aux Podiums : des « Baby » & « Puppy »

« Jeune » « Vétérân » « Couple » « Païre »

Trophées au Best in Show Jeune

Récompenses aux 5 meilleurs jeunes présentateurs

A Chaque Meilleur de Race

Aux Meilleurs de chaque Groupe

Aux Podiums : Classe Elevage & Lot Reproducteur

Au meilleur chien de Classe Travail de l'exposition

& à chaque meilleur de classe travail

Au Podium Meute

Au Meilleur chien des races Françaises

Aux Challenges : P. NOIX, G. HOSOTTE, B. FOURNERET

Au Podium du BEST IN SHOW

### Récomenses dans votre ring de jugement :

Aux CACS-J & CACS-V

A chaque CACS

A chaque RCACS

A chaque 1er EXC Classe Champion

Matin

Après-  
Midi

Entrée et sortie libre

Entrée interdite aux chiens non inscrits au catalogue

IL EST RAPPELÉ AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DE 2ème CATÉGORIE QU'ILS SONT TENUS DE SE CONFORMER AUX  
ARRÊTÉS DE LA LOI DU 06 JANVIER 1999

# Jury presenti\* CACS DOLE Dimanche 2 Mars 2025

\* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

## Groupe 1

Berger Allemand, Berger de Brie,, Berger de Beauce, Bergers des Pyrénées,, Berger Catalan, Chiens de berger belge	Hans Ulrich HÄBERLI (CH) Solange ROSER
<b>Spéciale Berger Australien</b>	Bernard POUVESLE
<b>Spéciale Berger de Picardie, Spéciale Bergers hollandais, Schapendoes, Chien loup de Saarloos, Welsh Corgi.</b>	Roger BARENNE
<b>Spéciale Bouvier des Flandres &amp; Bouvier des Ardennes</b>	Annie POUVESLE
Berger Blanc Suisse	Jean KERFRIDEN
Berger Américain miniature, Berger d'Ecosse, Races non citées	

## Groupe 2

Schnauzers & Pinschers, Affenpinscher, Dogue de Bordeaux, Kangal, Landseer, Terre Neuve	Annie POUVESLE
<b>Spéciale Bouviers Suisses, Saint Bernard, Dogue du Tibet</b>	Marie Josée MELCHIOR (L)
Bulldog, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue allemand, Dobermann, Berger d'Asie Centrale, Mastiff - Bullmastiff, Boxer.	Jean Jacques DUPAS
<b>Spéciale Hovawart</b> Dogue Argentin, Hovawart, Léonberg, Shar Pei. Races non citées	Christiane LAFAY

## Groupe 3

American Staffordshire Terrier.	Christiane LAFAY
Yorkshire Terrier.	Patrick DEWAELE
<b>Spéciale Stafforshire Bull Terrier</b> Cairn Terrier, Dandie Dinmont, Skye Terrier, Scottish Terrier, West Highland White Terrier. & Races non citées	Cornelia BERGUNTAL

## Groupe 4

Teckels toutes variétés	Marie Aude ROCHEBEUF
-------------------------	----------------------

## Groupe 5

Samoyède, Esquimau canadien, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz Finlandais, Spitz des visigoths, Spitz italien., Laika de Lacoutie.	Jean Claude KLEIN
Chiens nus du Mexique et du Pérou, Basenji	Patrick DEWAELE
Spitz allemands, , Chien Finois de Laponie Races non citées.	Judith GOGIBUS

## Groupe 6

Basset Hound, Chien de Saint Hubert	Christiane LAFAY
Races non citées	Roger BARENNE

## Groupe 7

<b>Spéciale Epagneul Breton</b>	Thomas CHOIGNARD
<b>Spéciale Epagneul Français, Spéciale Epagneul de Munster, Spéciale Langhaar,</b> Braque allemand, Braque du Bourbonnais, Braques de Weimar, Braques Français, Braques Hongrois, Chien d'arrêt frison, Drahthaar Epagneul de Pont-Audemer, , Griffon Korthals, Pointer, Pudelpointer, Setter Anglais, Setter Gordon, Setters irlandais, Stichelhaar	Marie Aude ROCHEBEUF
Races non citées	Jean Jacques DUPAS

## Groupe 8

Barbet, Chien d'eau espagnol, Wetterhound, Chien d'eau portugais, Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Lagotto Romagnolo, Golden, Labrador, autres Retrievers & Races non citées	Michel LE ROUEIL
---	------------------

## Groupe 9

<b>Spéciale Epagneuls Nains Continentaux &amp; Russkiy Toy</b>	Marie Josée MELCHIOR (L)
Caniches, Cavalier king charles, Terrier de Boston	Jean Claude KLEIN
Chien Chinois à Crête, Chihuahua, Coton de Tuléar, Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon Pékinois	Christiane LAFAY
Bichons, Epagneul japonais, Bouledogues Français, Carlin, Chiens du Tibet, Races non citées.	Hans Ulrich HÄBERLI (CH) Patrick DEWAELE

## Groupe 10

Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Saluki, Sloughi, Whippet, Races non citées	Roger BARENNE
---	---------------

## Races non reconnues par la FCI

Jean Jacques DUPAS

## Jury Presenti pour les rings d'honneur

### Matin

A partir de 11h 15

jeune présentateur concours non officiel

BEST : Baby, Puppy, Vétérans- Couple, Paire? : Juge Daniel SCHWARTZ

Best Jeune : Jean Jacques DUPAS

### Après Midi

A partir de 16h

Lot d'Affixe & de Reproducteur : Christiane LAFAY

Meilleur Chien des Race Française : Jean Jacques DUPAS

Meilleur Chien de Travail : Marie Josée MELCHIOR

Présentation des Races non reconnues par la FCI : Jean Jacques DUPAS

1er Groupe : Hans Ulrich HÄBERLI - Challenge Bernard FOURNERET : Jean KERFRIDEN

2ème Groupe : Marie Josée MELCHIOR - Remise du Challenge Pierre NOIX Daniel SCHWARTZ

3ème groupe : Cornelia BERGUNTAL

4ème groupe : Marie Aude ROCHEBEUF

5ème Groupe : Judith GOGIBUS

6ème Groupe & Meilleur Meute : Roger BARENNE

7ème Groupe : Marie Aude ROCHEBEUF Remise du Challenge Gilbert HOSOTTE : Daniel SCHWARTZ

8ème Groupe : Michel LE ROUEIL

9ème Groupe : Patrick DEWAELE

10ème Groupe : Jean Claude KLEIN

BEST IN SHOW : Solange ROSER

Voir Aussi sur CEDIA  
Confirmation sans  
Exposition  
Samedi 1er Mars à DOLE



# DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER

Un chien par feuille (Photocopies acceptées)

Ne rien inscrire dans ce cadre

## CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS

Par Courrier à renvoyer chez CEDIA : 10 février 2025 (date de réception)

Chez CEDIA - Exposition de DOLE - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Internet sur CEDIA : 14 février 2025

ATTENTION AUX PRÉCISIONS INDISPENSABLES POUR CERTAINES RACES ET CLASSES : VOIR PAGE 5

Identification (puce ou tatouage) \_\_\_\_\_ N° LO \_\_\_\_\_

Nom du chien \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

\*Variété \_\_\_\_\_ \*Taille \_\_\_\_\_ \*Couleur \_\_\_\_\_ \*Poil \_\_\_\_\_ Poids \_\_\_\_\_

*\*voir page 5, précisions indispensables pour certaines races*

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_ Variétés \_\_\_\_\_

Propriétaire M Mme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

CONFIRMATION AVEC EXPOSITION cochez ici :

(Voir définition des classes dans le règlement)

### Tarifs d'engagement

• 1er chien:	38€
(Classes : Intermédiaire - Ouverte - Travail - Champion - Jeune)	
• 2e et 3e chien	33€
• 4e chien et suivants	28€

• Classe Vétérane (à partir de 8 ans)	30€
• Classe Puppy (6 à 9 mois)	28€
• Classe Baby (4 à 6 mois)	28€
• Chien ne concourant pas (ni jugé ni confirmé)	10€

• Meute	120€
(au moins 6 chiens appartenant au même propriétaire)	
• 7e chien et suivant de la meute (chacun)	28€
• Famille nombreuse (6 chiens même propriétaire)	168€
• catalogue imprimé	5€

### Classes d'engagement

### Montant

• Intermédiaire	
• Ouverte	
• Travail (à justifier voir page 5)	
• Champion (à justifier voir page 5)	
• Jeune	
• Puppy	
• Baby	
• Vétérane	
• Ne concourant pas. ni jugé ni confirmé	
• Meutes..	
• Chien supplémentaire à la meute	
• Famille nombreuse 6 chiens (même propriétaire)	
• Catalogue imprimé	

\*Camping car réservation obligatoire  Gratuit

Mettez la somme en face de la classe dans laquelle vous souhaitez engager votre chien.  
Un chien par feuille! TOTAL (chèque global) : \_\_\_\_\_

**LES PAIEMENTS EN ESPECES NE SONT PAS AUTORISES**  
Païement par Chèque à l'ordre de :  
ACT FRANCHE COMTE

**Inscriptions en ligne sécurisées [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)**

Réduction -10% du montant des engagements pour les Adhérents à jour de cotisation 2025 joindre copie carte 2025

Inscriptions gratuites pour :

Couple - Paire- Lot d'Affixe et de Reproducteur -  
& Jeune Présentateur

Inscriptions se feront au secrétariat,  
le jour de l'exposition, à partir de 10h .

#### \*RESERVATION CAMPING-CAR SOUS CONDITIONS:

Réservation obligatoire et arrivée la veille de l'exposition avant 18h  
Entrée spécifique, pas d'accès au parking camping-car le dimanche matin  
Aucune réservation possible après la date de Clôture des engagements

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens  
doivent appartenir au même propriétaire selon le  
fichier central SCC

### ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'ACT FRANCHE COMTE de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Signature du  
propriétaire : \_\_\_\_\_

# REGLEMENT DE L'EXPOSITION

## ARRIVEE ET JUGEMENT :

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès l'ouverture. Les jugements commenceront à 9h00 ou 8h30 suivant le nombre de chien par juge. Il faut être arrivé au plus tard 30 minutes avant l'heure des jugements. Les numéros seront à imprimer avec votre e-carte. Les catalogues réservés seront distribués au secrétariat sur présentation de l'e-carte.

**LOGEMENT :** Exposition sans cages en intérieur.

**ENTREE ET SORTIE DES CHIENS : Libre**

## AFFICHAGE :

Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage et le numéro de téléphone de l'élevage. Toute distribution de prospectus, non autorisée par les organisateurs, est interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition quel que soit son objet sans l'accord du président du CSHN.

## TOILETTAGE :

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

## SERVICE VETERINAIRE :

Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

## ANNULATION :

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

## ENGAGEMENTS :

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines ; de celles qui appartiennent à une association non affiliée à la S.C.C. Sont admis à l'exposition tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la S.C.C. et la F.C.I. Les chiens de 1ère catégorie ne sont pas admis.

## Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements (le nombre de participants par jour étant limité, la date de clôture pourra être avancée),
- les engagements «au poteau» le jour de l'exposition sauf les omissions ou erreurs d'informatique,
- toutes modifications aux inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut pas se présenter. L'E-carte devra être présentée à l'entrée.

## VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES

la date de référence pour les âges / classe est la date du de l'exposition CLASSE INTERMEDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (comptés au jour de l'ouverture de l'exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Ouverte et la classe Travail.

**CLASSE OUVERTE :** Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour d'ouverture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Travail.

**CLASSE TRAVAIL :** Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition (conditions au dos de la feuille d'engagement) et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. La récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Ouverte.

**CLASSE CHAMPION :** Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (joindre la copie des titres), âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements de la manifestation.

**CLASSE JEUNE :** Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois (comptés au jour de l'ouverture de l'exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au CACS. Le CACS J peut être attribué par le Juge.

**CLASSE VETERAN :** Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Les chiens peuvent obtenir les qualificatifs Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon, Insuffisant et les 4 premiers sont classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire. Les meilleurs vétérans mâles et femelles ayant obtenu le qualificatif 1er Excellent peuvent concourir pour le Titre de Meilleur de Race. Le CACS V peut être attribué par le juge.

**CLASSE PUPPY :** Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois.

Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

**CLASSE BABY :** Pour les chiens âgés de 4 à 6 mois -

Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

Sont considérées comme classes individuelles : Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Jeune, Puppy, Baby, Vétéran.

## Autres classes :

**LOT D'AFFICHE :** Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Inscriptions avant 14h00 au secrétariat de l'exposition.

**LOT de REPROCTEUR :** Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré. Inscriptions avant 14h00 au secrétariat de l'exposition.

**COUPLE :** Pour deux chiens de même race et variété, de sexes différents, déjà engagés dans une classe individuelle, appartenant au même propriétaire.

**PAIRE :** Pour deux chiens de même race, sexe et variété, déjà engagés dans une classe individuelle et appartenant au même propriétaire

## MEUTE :

**Chiens courants :** Pour six chiens courants minimum, de même race, sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire dont 3 inscrits en classe travail.

**Teckels et Terriers :** Pour les six Terriers ou les six Teckels, le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

**REGLEMENT DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 14 février sur www.cedia.fr 10 février par courrier (date de réception du courrier)**

Tout engagement parvenant après la date de clôture (date de réception) sera refusé. Les engagements dont le règlement ne sera pas effectué avant la date de clôture ne seront pas pris en considération et retourneront.

## REFUS ou EXCLUSIONS :

- Des engagements. L'ACT FRANCHE COMTE se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans en préciser le motif, et les rembourser même après les avoir acceptés.
  - Des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition);
    - Ceux refusés par le service vétérinaire;
    - Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés ;
    - Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée de l'exposition est formellement interdite;
    - Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé;
- Les engagements dans les cas a) et b) ne sont pas remboursés.

## JUGEMENTS :

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge (qualifié ou stagiaire) ou expert-confirmateur de la race. Un juge défaillant peut être remplacé par tout juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents, au moment du jugement, ne seront classés par la suite. Le juge a la faculté de l'examiner et d'attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :**EXCELLENT :** Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race – présenté en parfaite condition – réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

**TRES BON :** Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions – en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON :** Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

**SUFFISANT :** Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition physique.

**NE PEUT ETRE JUGE :** Ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pauvrière, oreille, queue).

**DISQUALIFIE :** Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON.

Les chiens qualifiés BON ou Suffisant ne pourront prétendre à un classement.

## C.A.C.S. :

Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er Excellent en en classe Intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien propose pour le CACS :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;
- s'il a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard. Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC.

## RECLAMATIONS :

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit, dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution d'un montant équivalent à trois fois les frais de participation du premier chien qui restera acquise à l'ACTFC si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

## SANCTIONS :

Pourront être exclus, temporairement ou définitivement, des expositions et concours organisés par l'ACTFC avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur,
  - ceux qui auront fait une fausse déclaration,
  - ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci,
  - ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres du ACT FRANCHE COMTE ou des vétérinaires de service,
  - ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre,
- RESPONSABILITE :**  
L'Association organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers, qu'à eux-mêmes, l'ACT FRANCHE COMTE ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement, dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugées par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).

## OBLIGATIONS SANITAIRES

2ème catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° d'identification sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier ainsi que ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et des cages).

## OREILLES COUPEES :

**Les chiens nés, en France ou à l'étranger, dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France..**

**ATTENTION :**  
**Si ces justificatifs des classes Champion ou Travail ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.**



## Justificatif à fournir pour les inscriptions des classes "travail" & "Champion" dans les Expositions Nationales

**CHIENS DE BERGER, BOUVIERS, DE GARDE** et toutes les races « soumises au travail » par la FCI ou autorisées dans la pratique du mordant » par la SCC des groupes 1, 2 et 3 pour les airedales terriers uniquement.

Date et lieu où le chien a obtenu :  
Qualificatif « suffisant » minimum en pistage F.H. niveau 1\*  
Test international de sauvetage\*  
Brevet de chien de défense en ring  
Brevet de Mondioring  
Brevet de travail pratique en campagne  
Brevet de pistage français\*  
Brevet de recherche utilitaire\*

\*L'engagement en classe travail dans les expositions nationales (CACS) pour les disciplines olfactives exclusivement est autorisé par la SCC pour les races suivantes : American Staffordshire Bull Terrier, Bearded Collie, Berger australien, Bobtail, Lancashire Heeler, Leonberg, Schipperke, Shetland, Welsh Corgis Cardigan/Pembroke

**CHIENS DE TROUPEAU DES GROUPES 1 et 2** (admission de certaines races du 5ème groupe) Epreuves sur ovins et/ou bovins : Le chien doit avoir obtenu au minimum un « excellent » en niveau 1

### **CHIENS DE CHASSE**

#### **Chiens d'arrêt anglais et continentaux**

Date et lieu du field-trial où le chien a obtenu au minimum le qualificatif « Très Bon » ou le BICP 1ère ou 2ème catégorie.

#### **Spaniels**

Date et lieu du field-trial où le chien a obtenu au minimum le qualificatif « Très Bon »

#### **Retrievers**

Date et lieu du field-trial où le chien a obtenu au minimum le qualificatif « Très Bon » ou le BICP 1ère ou 2ème catégorie.

#### **Chiens courants**

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse ou un certificat de chien rapprocheur (le brevet de recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en classe travail).

**Pour les épreuves de chiens rapprocheurs Le TAR (Test d'Aptitude à Rapprocher), et le CCR (Certificat de Chien Rapprocheur)** donnent droit à la classe travail en exposition

#### **Chiens de Rouge du Hanovre et de Bavière**

Copie du diplôme CFCRHB - TAN-ISHV avec en pistage la note 4 en A

#### **Terriers**

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points

#### **Teckels**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum un 3ème prix.  
Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire français ou pour un chien importé dont le propriétaire est français la récompense en épreuve sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France

#### **Cavage**

Pour accéder à la classe travail en exposition canine Nationale, il faut obtenir un excellent dans une épreuve de Recherche Naturelle Van Cappel en classe jeune ou classe ouverte

#### **Chiens de Sauvetage à l'Eau**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un excellent 2ème degré en mer ou en eau douce.

#### **Lévriers et races apparentées du 3ème groupe**

L'exposant a obligation de fournir un certificat délivré par la CNUL confirmant que son lévrier peut concourir en classe travail

Prérequis : Justifier au minimum de 2 excellents dans le cadre d'une épreuve officielle de travail pour lévrier (ENC et PVL), sur deux pistes différentes ou deux juges différents. Possibilité d'avoir un excellent en ENC et l'autre en PVL

### **Classe Champion**

**Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.**

**Depuis le 1er Juillet 2015 : tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale Canine.**

### \* Précisions indispensables pour les races suivantes

<b>Variété</b> : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	<b>Taille</b> : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	<b>Couleurs</b> : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	<b>Poil (nature ou longueur)</b> : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	<b>Poids</b> : Pékinois, Epagneul Japonais
---	---	---	---	--

### **Age minimum pour la confirmation (pas de maximum))**

**GROUPE I** : Berger allemand, berger de Brie, bouvier des Flandres : 15 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

**GROUPE II** : Schnauzer géant, Dogue allemand, Dogue de Bordeaux, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin de Naples, Montagne des Pyrénées, Saint-Bernard, Terre-Neuve, dogue du Tibet, Léonberg, Landseer, Dobermann, Rottweiler, Mâtin des Pyrénées, Hovawart, Cane Corso, Grand bouvier suisse, Bouvier bernois, Fila Brasileiro, Mâtin espagnol, Rafeiro do Alentejo, Castro Laboreiro, Chien de montagne de la Serra de Estrela : 15 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

**GROUPE III** : Américain Staffordshire Terrier 15 mois. Autres races du groupe 12 mois.

**GROUPE IV** : Tout le groupe 15 mois.

**GROUPE V** : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Podenco Portugais (grand & moyen), Samoyède, Chien Esquimau Canadien, Chien du Groënland, Akita Inu : 15 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

**GROUPE VI** : Rhodesian Ridgeback : 15 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

**GROUPE VII** : Tout le groupe 12 mois.

**GROUPE VIII** : Retrievers : 15 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

**GROUPE IX** : Epagneuls Pékinois et Japonais 10 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

**GROUPE X** : Whippet et petit lévrier italien : 12 mois. Autres races du groupe : 15 mois.